



Enquête unifiée auprès des entreprises - annuelle

Enquête de 2005 auprès des intermédiaires financiers de dépôts : banques à charte, sociétés de fiducie, caisses populaires et coopératives de crédit

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la*

statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666.

Veillez corriger, **au besoin**, les renseignements préimprimés en remplissant les cases ci-dessous :



0001	Raison sociale		0004	Adresse		
0002	Nom commercial		0005	Ville	0006	Province, territoire ou État
0003	À l'attention de		0053	Pays	0007	Code postal/ Zip code
0028	Nom de la personne-ressource		0008	Prénom de la personne-ressource		
0052	Veillez remplir pour		0010	Langue préférée	2 <input type="checkbox"/> Français 1 <input type="checkbox"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Les données recueillies serviront d'entrées aux comptes économiques nationaux pour calculer le produit intérieur brut selon la branche d'activité et seront utilisées pour estimer la productivité des activités de l'économie canadienne.

Entente de partage de données

Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de statistique. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Vos réponses ne sont pas communiquées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.** Pour plus de renseignements, veuillez consulter la brochure ci-jointe intitulée *Enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises*.

Couverture

Veillez déclarer pour l'(es) unité(s) commerciale(s) indiquée(s) ci-dessus. **Inclure les exploitations canadiennes seulement.**

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier les statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la brochure ci-jointe intitulée *Enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises*.

Divulgarion des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Retour du questionnaire

Veillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada dans les 30 jours suivant la réception. Vous pouvez aussi télécopier le tout au 1 888 883-7999.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire? Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

0026	Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire, s'il diffère de celui indiqué ci-dessus :		0017	Numéro de téléphone	
	1 <input type="checkbox"/> M. 2 <input type="checkbox"/> Mme 3 <input type="checkbox"/> Mlle		0027	Numéro de poste	
0054	Nom de famille		0016	Numéro de télécopieur	
0013	Prénom		0020	Site Web	
0014	Titre		0018	Adresse électronique	

5-3600-131.2

2005-06-09

SQC/EUE-307-75135

Enquête de 2005 auprès des intermédiaires financiers de dépôts : banques à charte, sociétés de fiducie, caisses populaires et coopératives de crédit



Statistique Canada

Statistics Canada

Canada

B - Renseignements sur la période de déclaration

1. Veuillez déclarer les données pour **votre exercice financier de 12 mois** se terminant entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006. Veuillez indiquer, ci-dessous, la période visée dans le présent questionnaire.

AAAA MM JJ AAAA MM JJ

Du 0011 au 0012

2. Si votre unité commerciale n'a pas été en activité pour une année complète, veuillez indiquer la (les) raison(s) ci-dessous :

0031 1 Exploitation saisonnière 2 Nouvelle entreprise 3 Changement de l'exercice financier 4 Changement de propriétaire 5 Arrêt définitif de l'exploitation 6 Fermeture temporaire

3. Veuillez indiquer, ci-dessous, tous les changements qui auraient pu survenir dans l'organisation de cette unité commerciale au cours de la période de déclaration.

0047 1 Acquisition de nouvelles unités commerciales 2 Disposition ou vente d'unités commerciales

4. Genre d'organisation (veuillez ne cocher qu'**une** seule case) :

0355 1 Entreprise individuelle non constituée en société 2 Société de personnes non constituée 3 Compagnie constituée en société
4 Coopérative 5 Coentreprise 6 Entreprise publique
7 Administration publique 8 Organisme à but non lucratif 9 Fiducie
10 Autre (veuillez préciser) : 0025

5. La présente déclaration concerne (veuillez ne cocher qu'**une** seule case) :

0168 1 Une société unique 2 Une partie d'une société (p. ex. succursale, division, siège social)
3 Entreprises familiales constituées en sociétés 4 Autre (veuillez préciser) :
0169

6. L'unité commerciale a-t-elle acheté ou vendu une (des) entreprise(s) au cours de la présente période de déclaration, touchant ainsi les actifs bruts ou les revenus bruts de plus de 10 % ?

0172 1 Oui 3 Non

C - Activité commerciale principale

Pour cette unité commerciale, veuillez indiquer une activité **principale** décrivant le plus exactement la source **majeure** des revenus d'exploitation. Ces activités correspondent au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

1. 0900 **Activités bancaires aux particuliers et aux entreprises**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts des particuliers et des petites et moyennes entreprises et à leur octroyer des prêts.

Inclure : les sociétés de prêts hypothécaires acceptant les dépôts (sauf les coopératives);
les sociétés de fiducie fournissant des services bancaires commerciaux et personnels;
les banques à charte fournissant des services bancaires commerciaux et personnels.

Exclure : les coopératives de crédit et les caisses populaires locales;
les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux qui acheminent les dépôts reçus au gouvernement au lieu de les prêter aux clients.

2. 0901 **Services bancaires aux grandes entreprises et aux institutions**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à octroyer des prêts aux grandes entreprises, aux gouvernements ou à d'autres importants clients institutionnels, en utilisant les fonds obtenus principalement auprès d'établissements connexes de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les services bancaires aux grandes entreprises et aux établissements institutionnels offrent, entre autres, des services de dépôt à leurs clients. Les banques à charte dont l'activité principale consiste à octroyer des prêts aux clients susmentionnés sont incluses.

Inclure : les services bancaires aux grandes entreprises et aux institutions.

Exclure : les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services bancaires d'investissement.

NOTA : Activité commerciale principale, suite à la page 3.

C - Activité commerciale principale (suite)

3. ⁰⁹⁰² **Coopératives de crédit et caisses populaires locales**
Cette classe comprend les établissements de coopératives de crédit et les caisses populaires locales dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts de leurs membres et à leur octroyer des prêts. Pour obtenir des capitaux de leurs membres, ces établissements vendent des parts sociales et acceptent des dépôts.
4. ⁰⁹⁴⁰ **Caisses centrales d'épargne et de crédit**
Cette classe comprend les établissements de caisses centrales d'épargne et de crédit, les unions régionales, les ligues et les fédérations dont l'activité principale consiste à traiter des transactions financières, à fournir des services de réserves ou des avances à un jour, à faire la compensation de chèques ou d'autres instruments financiers, à traiter des cartes de crédit, à fournir des services de paiements électroniques et à recevoir des dépôts et à émettre des prêts aux membres.
Exclure : les chambres de compensation automatisées;
les services de validation de chèques;
les réseaux électroniques de transfert de fonds (y compris les échanges [guichets automatiques]);
les établissements dont l'activité principale consiste à traiter des données ou la compensation des chèques et autres traitements des opérations de la banque centrale.
5. ⁰⁹⁴¹ **Autres traitements des transactions financières et activités liées à la chambre de compensation**
Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire la compensation de chèques ou d'autres instruments financiers, à traiter des cartes de crédit et à fournir des services de paiement électronique. Parmi les établissements de cette classe, notons les chambres de compensation automatisées et les services de paiements électroniques.
Inclure : les chambres de compensation automatisées (banque ou chèque), sauf les banques centrales;
les services de validation de chèques;
les réseaux électroniques de transferts de fonds (guichets automatiques);
le traitement de transactions financières, sauf les banques centrales.
Exclure : les établissements dont l'activité principale consiste à traiter des données ou la compensation des chèques et autres traitements des opérations de la banque centrale.
6. ⁰⁹⁰⁴ **Services bancaires d'investissement et commerce des valeurs mobilières**
Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à assumer la responsabilité première (investisseurs qui achètent ou vendent pour leur propre compte), en général selon une position mixte de l'émission, de la souscription ou de la distribution de titres d'entreprises, d'État et d'établissements institutionnels, habituellement en spéculant sur les différentiels des prix. Les établissements dont l'activité principale consiste à placer des titres (à faire du courtage ou des opérations sur titres) sont inclus.
Inclure : les souscripteurs d'obligations d'État;
les souscripteurs en valeurs mobilières;
les banquiers de titres.
Exclure : les établissements dont l'activité principale consiste à acheter ou vendre des titres pour le compte de tiers moyennant une commission.
7. ⁰⁹⁰⁵ **Toutes les autres activités d'investissement financier**
Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à fournir, aux termes d'un contrat ou à commission, divers services d'investissement financier, comme des services de fiducie ou de garde et autres services d'investissements. Les courtiers en devises, les courtiers en concessions pétrolières et gazières et les agents de transfert d'actions, les agences fiduciaires (autres qu'immobilières), la gestion des fiducies de placement personnel et les fiduciaires financiers.
8. ⁰⁰⁴⁰ **Aucune des activités susmentionnées**
Si vous avez répondu « **Aucune des activités susmentionnées** », veuillez téléphoner au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

E - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

1. Par rapport à l'exercice financier précédent, y a-t-il eu des faits qui auraient pu causer une variation importante des valeurs déclarées pour cette unité commerciale? Veuillez préciser :

9965

9968

9969

F - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce questionnaire?

Heure(s) Minutes
9910 9909

2. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. S'il y a lieu, ajouter une feuille séparée. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête

9920

9913

9914

9915

Signature :

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.

0015 AAAA MM JJ

Merci de votre collaboration

